

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 14 octobre 2024

N° CM14102024-01
NB/CPG

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze du mois d'octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 8 octobre 2024

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 26

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M F. RABAUD, Mme E. BILLEAUD, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, Mme M. LERAY, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. HERAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, Mme M. RANGEARD formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M A. GUILLOTEAU

Procuration à

Mme N. FIORI

M M. PRAUD

"

M D. DOLÉ

M K. SERIN

"

Mme M. RANGEARD

M JM BEAUFFRETON

Absents :

Mme MB VINCENT

M N. RIPALTY

Secrétaire : Mme A. RABILLER

OBJET : SUBVENTIONS 2024 – DEPLACEMENT D'ELEVES DE L'ECOLE JULES VERNE AU VENDEE GLOBE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°CM18032024-16 du 18 mars 2024 portant attribution de subventions aux associations et notamment à l'école Jules Verne pour l'exercice 2024 ;

CONSIDERANT que dans le cadre d'un travail sur le Vendée Globe, en lien avec le skipper Eric BELLION, Mme la Directrice de l'école Jules Verne, par courrier en date du 2 octobre 2024, sollicite la Commune pour la prise en charge exceptionnelle du déplacement de ses élèves de CE2, CM1 et CM2 aux Sables d'Olonne, le lundi 4 novembre 2024 ;

CONSIDERANT que ce déplacement nécessiterait la réservation de deux cars de 63 personnes, soit un coût de 443,00 € TTC par car, soit un total de 886,00 € TTC ;

CONSIDERANT que Mme la Directrice a indiqué que la principale source de financement des sorties scolaires provenait de l'Association des Parents d'Elèves (APE) dont le budget ne permet pas de financer ce déplacement ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 886,00 € à l'école Jules Verne, en vue du déplacement des élèves de CE2, CM1 et CM2 aux Sables d'Olonne, le 4 novembre 2024, dans le cadre d'un travail sur le Vendée Globe ;

AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Aurélié RABILLER
Secrétaire de séance